



ACCÉLÉRATEUR DE PROGRÈS

2009

Rapport d'activité



ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



2009

Rapport d'activité



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI





MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



M. Anass HOUIR ALAMI
PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SURVEILLANCE

Quelle qu'en soit l'ampleur, la crise ne devrait pas servir de prétexte à la frilosité et au repli. Bien au contraire, elle devrait pousser à un effort imaginatif accru, car elle est porteuse d'opportunités qu'il convient de fructifier par des initiatives économiques audacieuses, propres à renforcer le positionnement économique régional et international du Maroc.

Discours de SM le Roi à l'occasion de la Fête du Trône (30/07/09)

Malgré l'ampleur de la crise économique mondiale, le Maroc n'a pas fléchi.

Les résultats pour l'année 2009 l'attestent. Notre pays est parvenu, en dépit de la morosité environnante, à poursuivre ses efforts d'investissement et de développement, au point de réaliser un taux de croissance quasi identique à celui de l'année précédente, soit 5,8%.

Certes, certains indicateurs n'ont pas échappé à l'ambiance générale, comme cela a été le cas pour la balance des paiements qui a accusé une baisse de 4,8% en 2009 par rapport à l'année précédente.

Il est toutefois primordial de garder le cap sur toutes les avancées initiées par notre pays les années précédentes et de redoubler d'effort et d'imagination pour augmenter les investissements nationaux et internationaux, dans les secteurs porteurs pour le Maroc, conformément aux Directives de Sa Majesté le Roi.

Ainsi, le Plan Emergence a pris un tournant décisif avec la signature d'un contrat 2009-2015 visant à développer l'industrie et les services, relancer les exportations, sans oublier l'amélioration de l'environnement des affaires.

Au niveau du secteur de la pêche, le Plan Halieutis a officiellement été lancé en septembre 2009. Il est destiné, à la fois, à assurer la pérennité de la ressource et développer la valeur ajoutée du secteur.

Le Plan Maroc Vert prend également de l'ampleur avec la mise en œuvre des plans de développement dans les seize régions du Royaume qui visent, à horizon 2020, à augmenter les investissements dans le secteur agricole de près de 150 milliards de Dirhams et à multiplier la valeur ajoutée par 2,5.

Au niveau du tourisme et après une décennie qui a permis de développer l'offre hôtelière de manière spectaculaire, le nombre de « touristes » ne sera pas loin, malgré la crise mondiale, de l'objectif visé de 10 millions, à l'horizon 2010. Enfin, la réflexion est très avancée pour l'élaboration de la Vision 2020 qui prendra le relais de la Vision 2010.

Investi d'une mission d'utilité collective, le Groupe CDG est aujourd'hui un acteur central dans de nombreux domaines essentiels de l'économie du Royaume, et constitue tout particulièrement un opérateur de référence en matière de développement territorial du pays, à travers sa filiale CDG Développement créée courant 2004.

CDG Développement est structurée autour de diverses lignes de métiers, dont le Pôle « Incubation, Conception et Aménagement ». MEDZ joue le rôle de locomotive de ce pôle et a pour mission d'appuyer les politiques sectorielles, arrêtées par le Gouvernement, sous les Hautes Directives de Sa Majesté le Roi.

L'année 2009 a vu MEDZ poursuivre sa mission de partenaire privilégié des pouvoirs publics, notamment en matière d'offre d'infrastructures.

Les projets présentés à Sa Majesté Le Roi Mohammed VI durant 2008 ont tous connus des développements significatifs et de nouveaux projets prometteurs sont venus enrichir le portefeuille de MEDZ : Fès Shore, Parc Haliopolis à Agadir, Atlantic Free Zone à Kénitra, Zone d'Activités Économiques d'Aït Kamra.

Malgré le marasme environnant, MEDZ est parvenue à maintenir un résultat financier quasiment au même niveau que l'année précédente. De plus, elle s'est attelée à conforter sa mission d'accompagnement des pouvoirs publics en accroissant ses investissements et en élargissant son champ d'intervention à d'autres domaines d'activités (logistique, zones commerciales...)

Et 2010 promet de confirmer cette tendance.



MOT DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE MEDZ



M. Abdellatif HADJ HAMOU
PRÉSIDENT DU
DIRECTOIRE DE MEDZ

Depuis sa création en 2003, MEDZ a fortement augmenté le nombre de ses projets et diversifié ses domaines d'activités.

D'abord exclusivement dédiée à des projets touristiques tels que celui d'Aguedal à Marrakech ou Ghandouri à Tanger, elle a étendu, à partir de 2005, son champ d'intervention à la stratégie Emergence.

Son action dans ce domaine a démarré par l'offshoring, avec des projets d'envergure tels que Casanearshore à Casablanca ou Technopolis à Salé.

MEDZ a ensuite donné, en 2007, une impulsion importante au secteur Industriel avec le lancement du Parc de Jorf Lasfar, suivi rapidement par les projets de Selouane, Agropolis, Technopole d'Oujda, Parc Haliopolis...

Certains de ces projets ont été intégrés, par la suite, dans les stratégies « Maroc Vert » et « Halieutis ».

Au cours de l'année 2009, MEDZ a de nouveau cherché à diversifier son portefeuille d'activité par des projets dans le domaine du commerce avec la stratégie Rawaj et également dans la logistique. Ces projets verront le jour à partir de 2010.

Ainsi, MEDZ a choisi d'accompagner les pouvoirs publics dans la mise en œuvre des différentes stratégies sectorielles, lancées suite aux Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Elle apporte, à son échelle, une contribution significative à la construction d'un Maroc développé et compétitif.

Pour preuve, l'année 2009 a vu la concrétisation de projets majeurs.

Ainsi, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu Le Glorifie, a honoré MEDZ en lançant la réalisation des parcs industriels intégrés de Parc Haliopolis à Agadir, Atlantic Free Zone à Kénitra, Aït Kamra à Al Hoceïma et Fès Shore.

Par ailleurs, 2009 a vu l'aboutissement d'autres projets dont la commercialisation a été lancée : le projet touristique Pinède à Tanger ou le Parc Industriel de Jorf Lasfar à El Jadida.

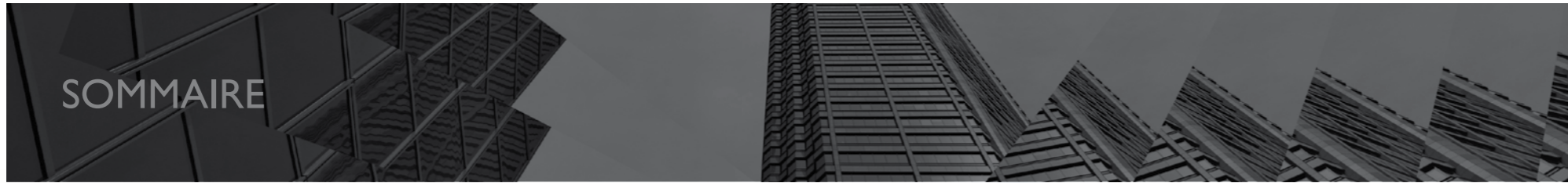
Le rapport d'activité 2009 reflète aussi fidèlement que possible les avancées opérées par MEDZ dans sa mission d'accompagnement des pouvoirs publics pour le développement territorial du pays.

A travers la présentation des différents projets lancés et en cours de réalisation, à travers les résultats de l'année 2009, MEDZ est parvenu à concilier entre, d'une part, l'intérêt général et d'autre part, la rentabilité économique et l'efficacité opérationnelle.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'implication, la rigueur et la constance de l'ensemble des collaborateurs de MEDZ.

A force de sérieux, non seulement les différents chantiers ont avancé, mais MEDZ a obtenu la meilleure consécration qui soit de son mode de management, avec la certification ISO 9001 version 2008.

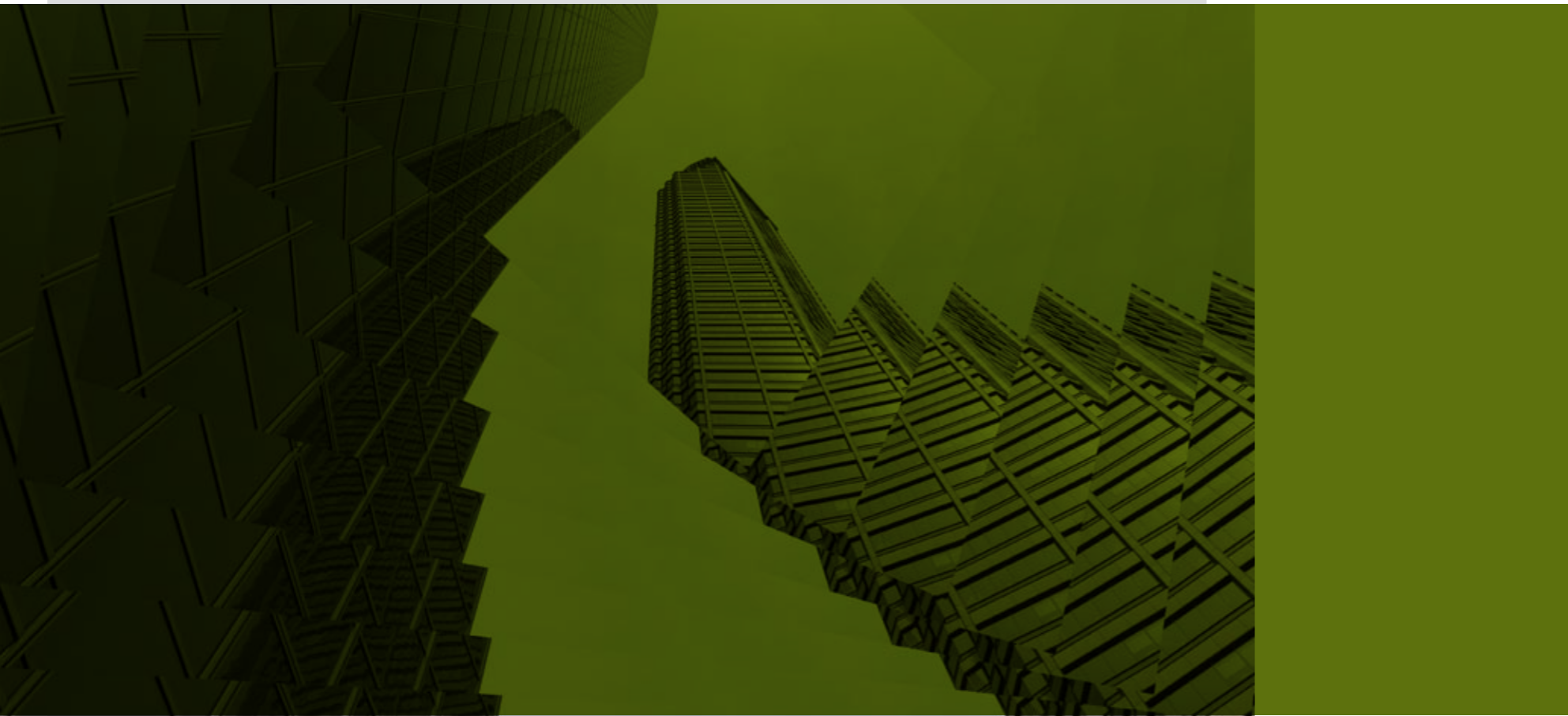
Je saisis donc l'occasion de ce bilan de l'année 2009 pour remercier le Groupe CDG et la Holding CDG Développement qui n'ont de eu cesse d'apporter leur appui financier et opérationnel à MEDZ. De même, je remercie tous les collaborateurs de MEDZ pour leur détermination à l'atteinte des objectifs fixés.



SOMMAIRE



- 1. Qui est MEDZ ?
.....
- 2. Le Groupe MEDZ
.....
- 3. L'équipe MEDZ
.....
- 4. MEDZ : les faits marquants
.....
- 5. MEDZ et l'industrie
.....
- 6. MEDZ, l'offshoring et les nouvelles technologies
.....
- 7. MEDZ et le tourisme
.....
- 8. MEDZ en chiffres



MEDZ
CDG DEVELOPPMENT
ACCÉLÉRATEUR DE PROGRÈS

.....

■ 1. Qui est MEDZ ?

.....

Qui est MEDZ ?



Créé en 2002, MEDZ est le leader marocain de l'aménagement et du développement de zones d'activités industrielles, offshoring et touristiques.

L'ambition majeure de MEDZ est de participer au développement territorial du pays en concertation avec les pouvoirs publics, en aménageant des zones d'activités dédiées aux différents métiers économiques, en incubant des secteurs nouveaux et en créant des opportunités pour le secteur privé.

Ainsi, MEDZ est un acteur majeur pour développer des projets structurants intégrés, promouvoir l'offre Maroc connecté et compétitif, participer à améliorer la compétitivité d'opérateurs nationaux et internationaux et drainer des capitaux.

L'intervention de MEDZ dans les divers secteurs de l'économie répond à une philosophie d'intervention bien précise :

- Améliorer les cadres de vie, les conditions de travail et les outils de recherche ou de production à travers des offres aux standards internationaux,
- Préserver l'environnement dans les zones aménagées et penser développement durable.

➔ LE MÉTIER DE MEDZ :

MEDZ crée de nouvelles zones d'activités répondant aux normes internationales en matière d'équipements et de services, et s'inscrivant dans une démarche intégrée de recherche de performance, d'innovation et de développement durable.

➔ AINSI, MEDZ INTERVIENT :

- Au niveau industriel et logistique : Agropolis à Meknès, Parc Haliopolis à Agadir, Parc Industriel de Jorf Lasfar à El Jadida ou Technopole d'Oujda...
- Au niveau offshoring, MEDZ a privilégié la création de zones comprenant toutes les infrastructures nécessaires à l'exercice de cette activité : Casanearshore, Rabat Technopolis, Fès Shore...
- Au niveau touristique, MEDZ conçoit et aménage à travers l'ensemble du territoire national des zones touristiques intégrées : Zahrat Annakhil à Marrakech, Pinède à Tanger, Oued Fès...



.....

■ 2. Le Groupe MEDZ

.....

Le Groupe MEDZ



L'un des principaux rôles de MEDZ, en tant que filiale de CDG Développement, est d'être la filiale locomotive du pôle Incubation, Conception et Aménagement.

L'incubation consiste à mettre en place la structure juridique qui portera le projet:

- Définir la stratégie et la politique nécessaires à la réussite du projet incubé,
- Définir les moyens financiers, humains et juridiques requis.

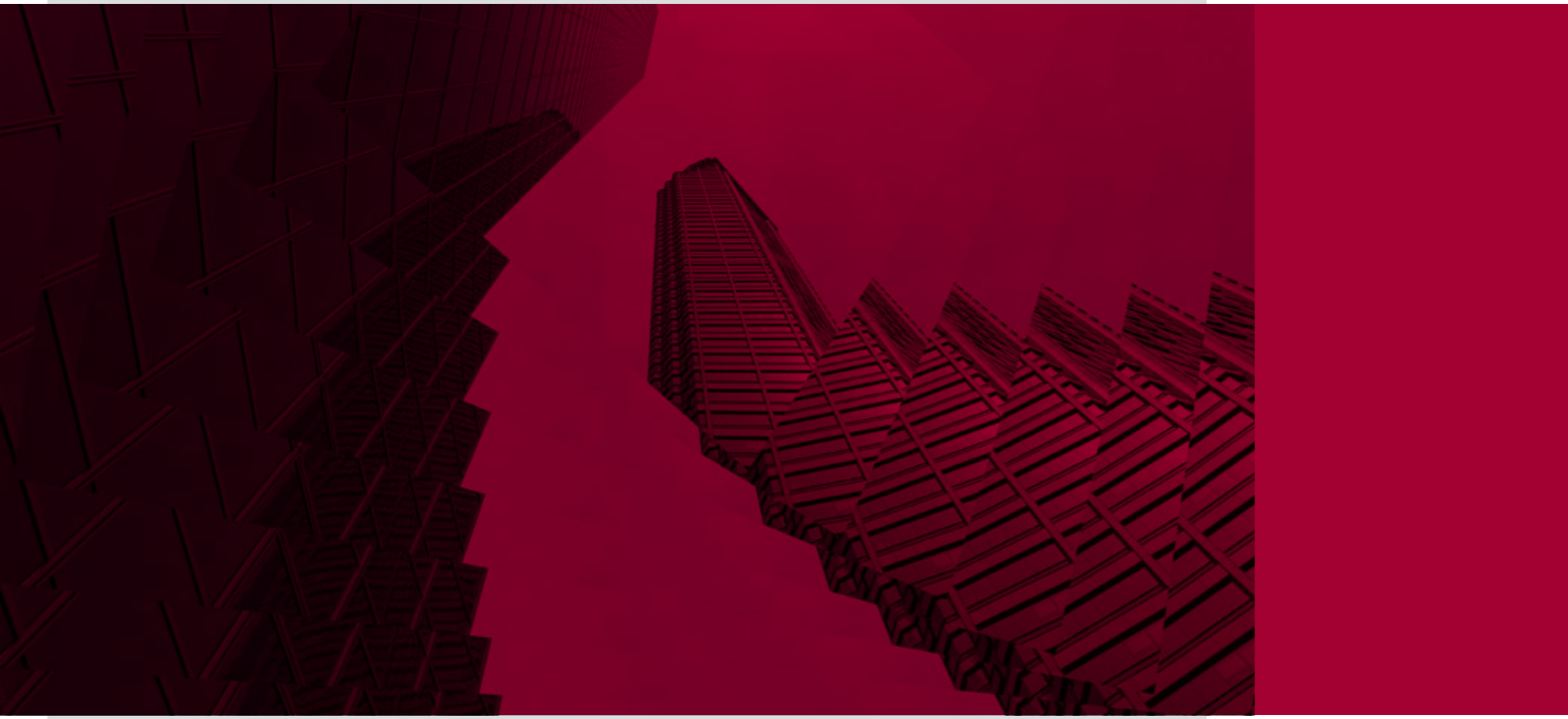
Selon les cas, MEDZ est l'unique actionnaire de la société ou en est co-actionnaire avec des partenaires.

Ainsi, de nombreuses réalisations de MEDZ sont filialisées, comme c'est le cas par exemple pour le pôle Offshoring & Nouvelles Technologies (Conception, Développement, Commercialisation et Gestion de parcs d'activités).

Par ailleurs, MEDZ participe au capital d'autres entités issues de projets aménagés et développés par elle.

Le Groupe MEDZ est donc composé, hormis les projets en cours gérés en direct, des filiales suivantes :

- | | |
|-------------------------|------------------------------|
| • CASANEARSHORE | : participation MEDZ : 100 % |
| • TECHNOPOLIS | : participation MEDZ : 100 % |
| • NEMOTEK | : participation MEDZ : 90 % |
| • FESSHORE | : participation MEDZ : 100 % |
| • CAMEROUNAISE DES EAUX | : participation MEDZ : 33 % |
| • SAVCI | : participation MEDZ : 34 % |
| • SOGEPOS | : participation MEDZ : 15 % |
| • OUED FES | : participation MEDZ : 100 % |



MEDZ
CDG DEVELOPPMENT
ACCÉLÉRATEUR DE PROGRÈS

.....

■ 3. L'équipe MEDZ

.....

L'équipe MEDZ



→ UN CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance est l'organe ayant pour mission de veiller au bon fonctionnement de MEDZ et d'en rendre compte à la maison-mère, CDG Développement.

Il est composé des trois membres suivants :

- Monsieur Anass Hourir Alami, Président dudit Conseil de Surveillance,
- Monsieur Mohamed Hafnaoui, Représentant permanent de CDG Développement,
- Monsieur Mohamed Ouanaya,
- Et la CDG, représentée par Monsieur Saïd Laftit

Parmi les prérogatives du Président du Conseil de Surveillance : Il nomme le président et les membres du Directoire dont il contrôle la gestion.

Cette composition du Conseil de Surveillance a été mise en place à partir de 2010.



M. Anass Hourir Alami
Président du Conseil de Surveillance



M. Mohamed Hafnaoui
Représentant permanent de CDG Développement



M. Mohamed Ouanaya



M. Saïd Laftit
Représentant CDG

→ UN DIRECTOIRE

Nommé par le Conseil de Surveillance, il est chargé de la gestion de MEDZ et est composé des personnes suivantes :

- Monsieur Abdellatif Hadj Hamou, Président dudit Directoire,
- Monsieur Ahmed Oulahna, Membre du Directoire en charge du Pôle Opérations,
- et Monsieur Omar Elyazghi, Membre du Directoire en charge du Pôle Finances et Ressources.



M. Abdellatif Hadj Hamou
Président du Directoire



M. Ahmed Oulahna
Membre du Directoire en charge du Pôle Opérations



M. Omar Elyazghi
Membre du Directoire en charge du Pôle Finances et Ressources



M. Abdellatif Hadj Hamou
Président du Directoire



M. Ahmed Oulahna
Directeur du Pôle Opérations



M. Omar Elyazghi
Directeur du Pôle Finances et Ressources



Lamiae Rhissassi
Directeur Organisation, Audit et Risques



Abderrafie Hanouf
Directeur Général de la Société Centrale de Gestion du Pôle Offshoring et Nouvelles Technologies



Rachid El Alaoui
Directeur Général de la société de portage des actifs du Pôle Offshoring et Nouvelles Technologies

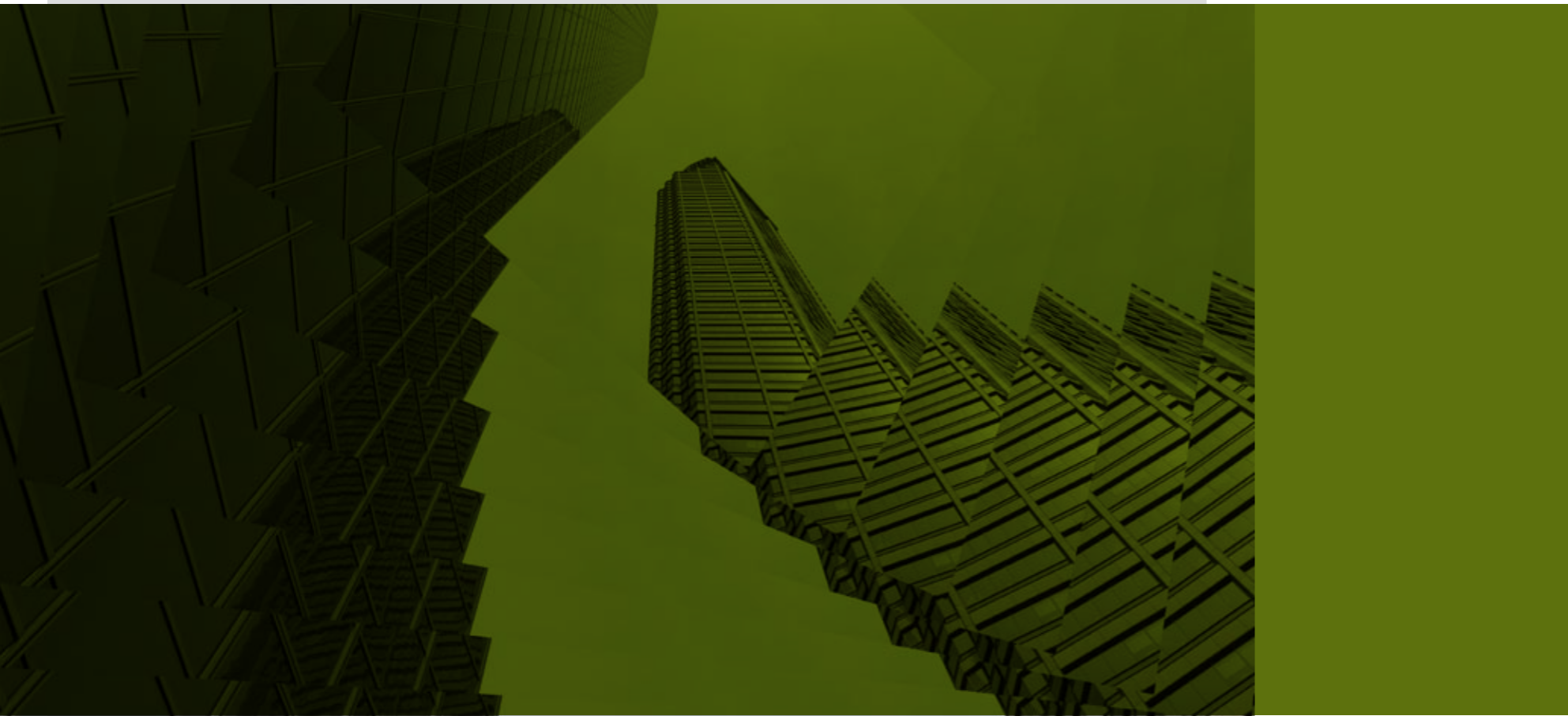
→ UN COMITÉ DE DIRECTION

En fonction de l'actualité du Groupe MEDZ (MEDZ et filiales), le Comité de Direction peut être restreint, n'incluant que les membres de l'entité MEDZ, ou élargi, comptant également les représentants de ses filiales.

Ainsi, dans sa version élargie, le Comité de Direction de MEDZ est composé des personnes suivantes :

- Monsieur Abdellatif Hadj Hamou, Président du Directoire,
- Monsieur Ahmed Oulahna, Directeur du Pôle Opérations,
- Monsieur Omar Elyazghi, Directeur du Pôle Finances et Ressources,
- Madame Lamiae Rhissassi, Directeur Organisation, Audit et Risques.
- Monsieur Abderrafie Hanouf, Directeur Général de la Société Centrale de Gestion du Pôle Offshoring et Nouvelles Technologies
- Monsieur Rachid El Alaoui El Aoufoussi, Directeur Général de la société de portage des actifs du Pôle Offshoring et Nouvelles Technologies,





.....

■ 4. MEDZ EN 2009 : les faits marquants

- Evènements honorés par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI
- Les lancements de commercialisation
- La certification de MEDZ
- Le site web
- Les évaluations RH
- La convention

.....

MEDZ EN 2009 : les faits marquants



➔ | ÉVÈNEMENTS HONORÉS PAR LA PRÉSENCE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

• **Vendredi 16 janvier 2009 :**

Sa Majesté le Roi a procédé au lancement officiel de Fès Shore, un parc dédié aux activités de services informatiques, de traitement des données et des processus métier.

• **Vendredi 13 Février 2009 :**

Au Palais Royal de Fès, M. Mustapha Bakkoury, Président de CDG Développement, M. Chakib Benmoussa, Ministre de l'Intérieur, M. Salaheddine Mezouar, Ministre de l'Economie et des Finances, M. Ahmed Réda Chami, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies et M. Juan Marcos Fernandez Farrujia, représentant de la société Edonia World ont signé, en présence de Sa Majesté le Roi, une Convention portant sur l'aménagement, le développement, la promotion, la commercialisation et la gestion de la plateforme industrielle intégrée (P2I) de Kénitra.

• **Lundi 20 juillet 2009 :**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé la cérémonie de signature de la Convention de partenariat pour la réalisation de la zone d'activités économiques d'Aït Kamra.

• **Mardi 29 septembre 2009 :**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé la cérémonie de lancement du Parc Haliopolis à Agadir.

➔ | LES LANCEMENTS DE COMMERCIALISATION

• **Mai 2009 :**

MEDZ lance la commercialisation de PINEDE, une zone d'aménagement touristique et résidentielle à Tanger.

• **Décembre 2009 :**

MEDZ lance la commercialisation du Parc Industriel de Jorf Lasfar.

➔ | LA CERTIFICATION DE MEDZ

MEDZ a obtenu en 2009 la certification ISO 9001 version 2008, une norme portant sur le système de management de la qualité.

Le périmètre de certification de MEDZ couvre la conception, l'incubation, l'aménagement et la commercialisation de zones touristiques, industrielles et logistiques. Il couvre également la réalisation de prestations de maîtrise d'ouvrage déléguée.

Cette certification, délivrée par le Bureau Veritas, est venue récompenser les progrès accomplis par MEDZ dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue et a révélé sa volonté de renforcer son orientation client.

Parmi les points forts, ce premier audit de certification a souligné la volonté de MEDZ de mettre en place un système de management réellement ancré dans les pratiques de l'entreprise et conçu de manière adaptée aux besoins effectifs.

MEDZ EN 2009 : les faits marquants



→ LE SITE WEB

Au cours de l'année 2009, MEDZ a procédé à une refonte totale de son site web.

L'objectif de cette opération est de pouvoir mettre à disposition un site qui soit un espace de communication institutionnelle mais aussi une vitrine de tous les projets de MEDZ.

Plus précisément, il permet de proposer un site portail qui soit pour l'internaute une entrée au cœur de la société, son activité et principalement de son savoir faire.

Ainsi, MEDZ crée un rapport actif avec son public : l'utilisateur peut choisir où il veut aller, ce qu'il veut voir, selon ses besoins. Il agit et réagit en fonction des informations et messages qui lui sont présentés.

Par utilisateur, il faut comprendre les différents interlocuteurs de MEDZ : les clients à la recherche de nouveaux investissements, les partenaires, dans un souci de transparence quant aux projets dans lesquels ils participent ou projettent de le faire.

Un volet important à ne pas omettre et qui revêt une importance capitale est celui des ressources humaines. Le site web sera pour MEDZ une excellente interface pour sa recherche de nouveaux collaborateurs.

D'autre part, MEDZ prévoit également dans ce site la mise en ligne automatique des appels d'offre afin de donner leur chance à tous les prestataires susceptibles de participer aux divers projets qu'elle initie.

→ LES ÉVALUATIONS RH

En 2009, MEDZ a mis en place un entretien d'évaluation dans le cadre de son objectif de ressources humaines performantes.

Cette démarche répond à quatre objectifs essentiels :

- Développer le dialogue (écouter, échanger hors des contraintes du quotidien)
- Évaluer les performances (Maîtrise du poste, Mesure de l'atteinte des objectifs fixés)
- Fixer des objectifs à atteindre pour la période à venir
- Identifier les axes de développement personnel (Évolution professionnelle, Formations,...)

→ LA CONVENTION

Du 13 au 15 février 2009, MEDZ a organisé sa convention du personnel à Marrakech, sur le thème « Passons à la vitesse supérieure ».

Le choix de ce thème s'expliquait par les messages importants que MEDZ souhaitait transmettre à ses collaborateurs :

- Renforcer la cohésion du groupe MEDZ
- Illustrer la nouvelle signature de MEDZ, « Accélérateur de progrès »
- Présenter les résultats et perspectives de MEDZ.





■ 5. MEDZ et l'industrie

- AGROPOLIS
- PARC INDUSTRIEL DE JORF LASFAR
- PARC HALIOPOLIS
- ATLANTIC FREE ZONE
- TECHNOPOLE D'OUJDA
- PARC INDUSTRIEL DE SELOUANE
- AGROPOLE DE BERKANE
- ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES D'AÏT KAMRA
- BOUZNIKA II



MEDZ et l'industrie



«Pour mobiliser et coordonner les actions des opérateurs étatiques et économiques, le Pacte [Émergence] vise à mettre en place un secteur industriel fort et à créer un cercle vertueux de croissance. Il consacre, en outre, les principes démocratiques du dialogue et de la transparence, l'importance des ressources humaines et la responsabilité sociale des entreprises.»

Ahmed Reda Chami, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies

Le Pacte national pour l'Émergence industrielle s'inscrit dans une logique d'action commune, acteurs publics et privés, pour créer les richesses et les emplois qui offriront aux Marocains de meilleures opportunités de développement humain.

La tâche contrat programme sera consacrée aux métiers mondiaux, tels l'Offshoring, l'automobile, l'aéronautique et l'électronique, où le Maroc est compétitif, l'objectif étant d'attirer le plus grand nombre d'investisseurs étrangers.

Ce programme nécessitera un investissement de l'ordre de 12,4 Milliards Dirhams, dont :

- 34 % dédiés à la formation et aux ressources humaines
- 24 % à l'incitation à l'investissement

Il permettra, à l'horizon 2015, une augmentation du PIB industriel de 50 Milliards de Dirhams additionnels. Ce Pacte contribuera également à la création de 220 000 emplois et à la génération d'un volume supplémentaire d'exportations de 95 Milliards de Dirhams.

En 2009, MEDZ maintient le cap pris dans le cadre de ce Plan Émergence et poursuit sa mission de partenaire privilégié des pouvoirs publics pour le développement territorial.

Ainsi, l'année 2009 a vu la concrétisation de projets essentiels, à savoir de parcs industriels intégrés (P2I).

L'offre de valeur des P2I aux investisseurs s'articule autour des dimensions suivantes :

- **Offre immobilière**
location / vente de surfaces brutes ou bâtiments prêts à l'emploi à des prix compétitifs.
- **Offre de service sur zone**
répondant aux principaux besoins des investisseurs et de leurs collaborateurs (services généraux, d'exploitation, business, etc.).
- **Guichet unique administratif**
regroupant les services clés de l'Etat pour les investisseurs.
- **Offre de formation sur zone**
création d'un institut spécialisé de formation ou d'un centre de formation publique.
- **Offre logistique adaptée**
connectivité logistique optimale de la zone aux grands axes de transport nationaux et offre de services logistiques sur une zone intégrée.
- **Cadre de vie et intégration à la ville**
sélection de terrains bien positionnés et connectés aux réseaux de transport publics.



AGROPOLIS

→ | CONTEXTE

Ce projet développé par MEDZ, s'inscrit dans le cadre de stratégies nationales intégrées, le plan « Maroc Vert » et le plan « Émergence ».

Le plan « Maroc Vert », lancé sous les Hautes Directives de Sa Majesté le Roi, définit une nouvelle stratégie agricole dont l'un des piliers est relatif à la modernisation et la dynamisation du secteur agro-industriel ; secteur présentant un potentiel certain pour l'encouragement de l'investissement créateur de richesses et d'emploi.

→ | PARTENAIRES

- Le Ministère de l'Économie et des Finances
- Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
- Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Nouvelles Technologies
- Le Ministère de l'Équipement et des Transports
- La Wilaya de Meknès Tafilalet
- Le Conseil Regional de Meknès Tafilalet
- La Commune Urbaine de Meknès
- La Société MEDZ, filiale de CDG Développement

→ | SITUATION

La région de Meknès a été choisie pour abriter le projet Agropolis, compte tenu de ses différents atouts notamment :

- La localisation stratégique (Centre du Maroc sur l'axe autoroutier Rabat-Fès, aéroport de Fès...);
- L'importance du potentiel agricole de la région notamment ses ressources hydriques ;
- L'importance de l'Industrie Agro-alimentaire (IAA) qui représente plus de la moitié du chiffre d'affaires industriel de la région ;
- La présence d'instituts de recherche et d'enseignement supérieur tels que l'École Nationale d'Agriculture de Meknès (ENA), l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), l'université My Ismail, Al Akhawayn...
- L'existence dans la région de groupes leaders dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire (Aïcha, Zniber...) qui sont considérés comme locomotive de développement pour les secteurs agricoles et industriels dans la région.



- RÉGION : MEKNÈS TAFILALET
- MONTANT D'INVESTISSEMENT : 559 MILLIONS DE DIRHAMS
- A terme, Agropolis permettra la création de 16 000 emplois.

→ | POSITIONNEMENT

Le projet offrira aux investisseurs des terrains viabilisés, des bâtiments industriels prêts à l'emploi, des plateaux de bureaux et une pépinière d'entreprises. Il proposera également de multiples services aux entreprises et aux personnes, notamment un guichet unique, un appui à l'innovation, des restaurants d'entreprise, un transport collectif, des services d'hygiène et de santé...

→ | PROGRAMME

Les composantes principales du projet sont les suivantes :

- Une zone d'activités à vocation agro-industrielle et logistique, destinée aux filières phares de la région notamment l'huile d'olive, les fruits et légumes, les céréales, le lait et la viande.
- Une cité intelligente regroupant les fonctions de support aux activités industrielles en matière de Formation, Recherche & Développement, Innovation et transfert de technologies, activités tertiaires et d'animation ;
- « Agropole », une structure d'animation pour améliorer la concertation et les synergies entre l'ensemble des acteurs (industriels, organismes publics, formation, collectivités locales).

→ | SURFACE TERRAIN

Composantes du projet et surfaces en ha :

- Parc agro-industriel : 120 ha
- Zone logistique dédiée au parc : 30 ha
- Plate-forme logistique régionale (extension) : 70 ha
- Grande industrie IAA : 45 ha
- Équipements communaux : 36 ha
- Plate-forme commerciale de distribution : 53 ha

Consistance de la 1^{ère} tranche : 130 ha

- Parc agro-industriel : 70 ha
- Zone logistique dédiée au parc : 30 ha
- Grande industrie IAA : 30 ha

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

| | |
|---|---------------|
| Signature de la convention cadre | Avril 2008 |
| Démarrage effectif des travaux | Juin 2009 |
| Achèvement des travaux de la 1 ^{ère} tranche | Octobre 2010 |
| Livraison de la 1 ^{ère} tranche | Décembre 2010 |
| Projet en cours de commercialisation | |



→ | CONTEXTE

Le Parc Industriel Jorf Lasfar s'inscrit dans le cadre de la déclinaison territoriale du Programme Emergence.

Il a pour principal objectif d'impulser le développement de la Région Doukkala-Abda et de renforcer son attractivité.

→ | PARTENAIRES

- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
- Le Ministère de l'Economie et des Finances
- MEDZ

→ | SITUATION

Situé dans la Commune de Moulay Abdellah, à 17 km au sud d'El Jadida, le site de Jorf Lasfar jouit d'un emplacement stratégique :

- Au carrefour des trois grands pôles régionaux : Casablanca, Marrakech et Agadir
- À proximité du port de Jorf Lasfar, premier port minéralier et plus grand d'Afrique
- Connecté au réseau autoroutier et ferroviaire (autoroute Casablanca-El Jadida et voie ferrée)
- Bénéficiant du bassin d'emploi de la région
- À proximité de grandes unités telles que l'OCP, la SONASID et la centrale thermique JLEC



→ | POSITIONNEMENT

Le parc fait partie de la nouvelle génération des parcs industriels.

Il est le premier au Maroc destiné aux industries « premières catégories », ciblant aussi bien les industries lourdes dans les domaines de l'énergie, la métallurgie, la chimie/parachimie, que la logistique industrielle, ainsi que les services support à l'industrie (maintenance, bureaux d'études, centres d'affaire, etc....)

→ | PROGRAMME

Le projet comporte une zone industrielle grands lots, une zone PME-PMI, une zone à prédominance High Tech, une zone logistique multimodale, une zone administrative, des équipements publics et de proximité, des commerces et des services.

Il offre aux investisseurs des produits diversifiés, en location ou en cession, répondant aux standards internationaux, notamment :

- Des lots de terrains équipés jusqu'à plus de 200.000 m²,
- Des unités prêtes à l'emploi,

→ | SURFACE TERRAIN

500 Ha, à réaliser en 2 tranches

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

| | |
|--|-------------------------|
| Début des travaux | 2008 |
| Livraison de la 1 ^{ère} tranche | Courant de l'année 2010 |
| Projet en cours de commercialisation | |

- Des plateaux de bureaux,
- Des terrains et entrepôts logistiques,
- Une pépinière d'entreprises, une zone high tech, etc,
- Des services aux entreprises et aux personnes,
- Des espaces pour la formation, la recherche et le développement.

Le programme d'aménagement de la partie industrielle prévoit 221 lots, dont :

- 74 lots pour la grande industrie,
- 62 lots pour les PME/PMI,
- et 85 lots pour les équipements.



→ | CONTEXTE

La réalisation du Parc Halieutique d'Agadir s'inscrit dans le cadre d'un Pôle de Compétitivité régional et représente un des axes de déclinaison du Plan Emergence, qui définit une nouvelle stratégie gouvernementale sur le plan industriel, dont l'un des piliers est relatif à la modernisation et à la relance du secteur de l'industrie de transformation des produits de la mer.

La concrétisation de ce projet représente une composante importante de la stratégie de développement du Ministère de la Pêche Maritime.

Ce projet constitue également un axe majeur du Plan quinquennal pour le développement de la Région Souss Massa Draa.

La ville d'Agadir a été choisie pour abriter ce projet du fait, notamment, du positionnement géographique de la ville ainsi que son savoir-faire dans les domaines du débarquement des produits de la mer et de leur transformation. Par ailleurs, la Région Souss Massa Draa dispose de ressources humaines qualifiées et de centres de formation spécialisés dans la filière halieutique.

→ | PARTENAIRES

- La Région Souss Massa Draa
- Le Fonds Igrane
- Le Crédit Agricole du Maroc
- MEDZ

→ | SITUATION

Le projet dispose d'une situation géographique stratégique qui allie proximité de la ressource et ouverture sur les principaux centres de consommation :

- Le Parc Halieutique d'Agadir est situé dans la commune de Drarga, à l'entrée de l'autoroute Agadir-Marrakech, à 30 mn du port d'Agadir et à 20 mn de l'aéroport international d'Agadir.

- Le réseau routier ouvre l'accès aux principales villes du Maroc, au nord, à l'est et au sud
- Le positionnement géographique du site favorise considérablement l'accès à la ressource située au sud et aux marchés situés au nord.



→ | POSITIONNEMENT

Parc Haliopolis est un parc d'activité industrielle et logistique dédié aux produits de la mer, s'appuyant sur plusieurs points forts :

- Qualité du site des infrastructures de liaison ;
- Qualité des infrastructures in-site au niveau des standards internationaux ;
- Intégration sur le site de l'ensemble de la filière, notamment la transformation, les industries de support, les services aux entreprises et aux personnes, la recherche et le développement ainsi que la formation ;
- Présence d'une composante logistique et de l'activité tertiaire ;
- Animation de l'ensemble de la filière de la pêche depuis la transformation jusqu'à la commercialisation.

→ | PROGRAMME

Parc Haliopolis propose :

- 57 Ha pour les industries de transformation ;
- 21 Ha pour les industries support ;
- 24 Ha pour les activités logistiques ;
- 09 Ha pour les activités de service.

→ | SURFACE TERRAIN

Parc Haliopolis s'étale sur 150 Ha.

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

La réalisation de Parc Haliopolis s'effectuera en plusieurs phases :

Première phase

| | |
|------------|-----------|
| Superficie | 70 Ha |
| Période | 2010-2011 |

Deuxième, troisième et quatrième phases

| | |
|--------------|-----------|
| • Superficie | 80 Ha |
| • Période | 2013-2017 |

La première phase de Parc Haliopolis est en cours de réalisation et de commercialisation.



→ | CONTEXTE

La réalisation d'Atlantic Free Zone s'inscrit dans le cadre du Pacte National pour l'Emergence Industrielle, visant la construction d'un secteur industriel fort. Son objectif principal consiste notamment à formaliser l'offre Maroc et à capter les investissements, tant nationaux qu'étrangers, tout en concentrant les efforts et les investissements de l'Etat sur l'un des métiers mondiaux qu'est l'industrie automobile.

→ | PARTENAIRES

- Le Groupement MEDZ et Edonia World qui aménagera, développera et gèrera le projet,
- et l'Etat (Ministères de l'Industrie, de l'Intérieur, des Finances, de l'Equipement, et de la Formation professionnelle, ainsi que le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social) qui facilitera la mobilisation du foncier, contribuera financièrement au projet, mettra en place un cadre sectoriel incitatif (fiscal, administratif et de formation).

→ | SITUATION

Situé entre deux grands pôles régionaux, Casablanca et Tanger, le site bénéficie d'une excellente connectivité. En effet, il pourra s'appuyer sur une infrastructure routière, ferroviaire et aérienne de qualité :

- Connexion à 8 km au réseau autoroutier national (~1400 km) desservant directement le port de Tanger.

- Distance raisonnable par rapport au port Tanger Med (environ 250 km par autoroute).
- Chemin de fer bordant le site : desserte ferroviaire par la ligne Casablanca - Tanger (1h15 de Casablanca).
- Connectivité aérienne : à 1h30 de l'aéroport de Casablanca et 40 min de l'aéroport de Rabat.



→ | POSITIONNEMENT

Atlantic Free Zone est l'une des premières plateformes industrielles intégrées de dernière génération. Elle cible les secteurs de l'industrie, notamment l'équipementier automobile, les activités connexes et à l'export, la logistique industrielle ainsi que les services support à l'industrie (maintenance, bureaux d'études, centres d'affaires, etc.).

Les principaux bassins industriels ciblés sont :

- Les équipementiers automobiles européens notamment espagnols et français,
- 21 métiers cibles, dont 3 existants déjà au Maroc,
- 30 sites d'un marché de 4,5 millions de véhicules à moins de trois jours du Maroc.

→ | PROGRAMME

Basée sur un concept de plateforme intégrée, AFZ propose une offre diversifiée composée de :

- Lots de terrains équipés.
- Unités prêtes à l'emploi.
- Plateaux de bureaux.
- Cité de l'électronique et zone high-tech.
- Zone logistique.
- Zone administrative.
- Équipements publics et de proximité, commerces et services.
- Hôtel, restaurants et centre d'expositions.
- Espaces verts, aire de repos, etc.

→ | SURFACE TERRAIN

Prévu sur une superficie totale d'environ 345 ha, ce parc sera divisé en deux zones indépendantes :

- Une zone franche
- Une zone libre

L'aménagement d'Atlantic Free Zone se fera en 2 tranches :

- Une 1^{ère} tranche d'une superficie de 192 ha.
- Une 2^{ème} tranche d'une superficie de 153 ha.

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

13 Février 2009 : Signature du protocole d'accord avec l'Etat pour l'étude de la réalisation du projet.

23 Avril 2010 : Signature de la convention d'application pour la réalisation du projet et démarrage des travaux d'aménagement de la première tranche.

L'achèvement des travaux de la 1^{ère} tranche est prévu pour la fin de l'année 2011.



→ | CONTEXTE

Ce projet fait partie du Plan MED EST, déclinaison territoriale du Plan Emergence, qui englobe aussi les projets suivants :

- Agropole de Berkane ;
- Parc Industriel de Selouane ;
- Zone logistique intra-portuaire de Nador.

→ | PARTENAIRES

La Technopole d'Oujda sera réalisée en partenariat avec :

- Le Ministère de l'Economie et des Finances
- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
- Le Ministère de l'Energie et des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Le Ministère de l'Education Nationale
- L'ONE
- La Wilaya de l'Oriental
- L'Agence de l'Oriental
- La Région de l'Oriental
- L'Office National des Aéroports
- La Commune rurale d'Ahl Ngad

→ | SITUATION

La région de l'Oriental connaît des transformations socio-économiques importantes grâce au lancement de plusieurs projets structurants notamment :

- La ligne ferroviaire Taourirt – Nador ;
- L'axe autoroutier Fès – Oujda ;
- La voie rapide Oujda – Nador ;
- La station touristique de Saïdia ;

- Le projet Marchika Med
- Le nouveau port Nador West Med.

La Technopole d'Oujda se situe à proximité de l'Aéroport Oujda-Angad (à 12 km de la Ville d'Oujda et relevant du territoire de la commune rurale d'Ahl Angad).

→ | POSITIONNEMENT

Il s'agit d'un projet intégré sur le modèle des « clusters » de compétitivité régionaux, qui sera articulé autour des composantes suivantes :

- Parc industriel et logistique ;
- Activité tertiaire ;
- Commerce ;
- Formation et Recherche & Développement.

→ | PROGRAMME

La première tranche du projet, actuellement en cours de commercialisation, englobera les composantes suivantes, sur un total de 107 hectares :

- Cleantech : 40 ha
- PME / PMI : 23 ha
- Logistique : 20 ha
- Services & Offshoring : 4 ha
- Retail park et show rooms : 20 ha

→ | SURFACE TERRAIN

Le programme global s'élève à 496 ha dont 107 ha pour la 1^{ère} tranche.

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

- 4 Juillet 2008 : Signature de la convention cadre entre l'Etat et l'Investisseur
- 23 Juin 2009 : Signature de la convention de valorisation et lancement des travaux d'aménagement

Concernant l'avancement du projet, 65% des travaux d'assainissement et de voirie ont été réalisés. L'adduction en eau potable, l'électricité et la téléphonie l'ont été, pour leur part, à hauteur de 14%.

L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de l'année 2010, ce qui permettra une mise en service de la Technopole d'Oujda pour le début de l'année 2011.



SELOUANE MED EST

→ | CONTEXTE

Ce projet développé par MEDZ, s'inscrit dans le cadre de la stratégie MED EST, déclinaison territoriale du plan Emergence au niveau de la Région de l'Oriental.

Le parc sera destiné à accueillir les petites et moyennes industries.

→ | PARTENAIRES

Le Projet du Parc Industriel de Selouane sera réalisé en partenariat avec :

- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
- La Province de Nador
- L'Agence de l'Oriental (APDO)
- La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Nador (CCIS)

→ | SITUATION

Le site du projet se situe dans la commune rurale de Selouane à 12 km de la province de Nador. Il est desservi par la route nationale n° 2 reliant Oujda et Nador.



→ | POSITIONNEMENT

Le parc sera destiné à accueillir les industries peu polluantes de type PME/PMI et sera géré par une société dédiée créée en partenariat entre MEDZ et la CCIS de Nador.

→ | PROGRAMME

L'offre sera articulée autour de :

- Une zone industrielle ;
- Une plate-forme logistique ;
- Des services de support ;
- Une pépinière d'entreprises ;
- La formation et recherche & développement.

→ | SURFACE TERRAIN

L'assiette foncière dédiée au projet est d'une superficie de 72 ha.

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

| | |
|--|-----------------|
| Signature de la convention de Mise en Valeur | 11 Avril 2008 |
| Inauguration Royale et lancement des travaux | 17 Juillet 2009 |



BERKANE MEDZ EST

→ | CONTEXTE

Ce projet développé par MEDZ, s'inscrit dans le cadre de stratégies nationales intégrées, le plan « Maroc Vert » et le plan « Émergence ». Pour mémoire, ce dernier érige la modernisation et la dynamisation du secteur agro-industriel en axe majeur de la nouvelle stratégie industrielle.

Le plan « Maroc Vert », lancé sous les Hautes Directives de Sa Majesté le Roi, définit une nouvelle stratégie agricole, dont l'un des piliers est relatif à la modernisation et la dynamisation du secteur agro-industriel, secteur présentant un potentiel certain pour l'encouragement de l'investissement créateur de richesses et d'emploi.

Cette Agropole s'intègre dans le programme de réalisation de six agropoles programmées par le Ministère de l'Agriculture (Meknès, Berkane, Tadla-Azilal, Agadir, Marrakech et Gharb).

→ | PARTENAIRES

Ce Pôle est initié par la société MEDZ en partenariat avec :

- Le Ministère des Finances
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
- La Wilaya de l'Oriental
- La Région de l'Oriental
- L'Agence de l'Oriental
- La Province de Berkane
- La Commune de Madagh



→ | SITUATION

Situé dans la commune rurale de Madagh, au coeur du périmètre irrigué de Melouya, le site bénéficie d'un emplacement stratégique à mi-chemin entre Saïdia et Berkane, à proximité de la rocade méditerranéenne, du port de Beni Ansar et des aéroports d'Oujda et de Nador.

→ | POSITIONNEMENT

Il vise à créer une plateforme régionale de référence pour le regroupement, la commercialisation, la transformation et la distribution des produits agricoles des filières phare de la Région (agrumes, olivier, vigne, maraichage, viandes rouges, lait...).

→ | PROGRAMME

L'offre sera articulée autour de :

- Une zone industrielle ;
- Une plate-forme logistique ;
- Des services de support ;
- Une pépinière d'entreprises ;
- La Formation et Recherche & Développement.

→ | SURFACE TERRAIN

L'Agropole de Berkane s'étalera sur 102 hectares.

La superficie de la première phase est de 52 hectares.

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

| | |
|--|-----------------|
| Inauguration Royale et signature de la Convention cadre | 05 Juillet 2008 |
| Signature de la Convention de Valorisation et démarrage des travaux de la première phase | 29 Mai 2010 |
| Mise en service de la première phase | début 2012 |



ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES D'AÏT KAMRA

→ | CONTEXTE

Ce nouveau modèle, centré sur les ressources naturelles et humaines de la Province, a pour vocation d'accueillir les activités de proximité et vise à accompagner l'essor économique de la Province.

→ | PARTENAIRES

La Zone d'Activités Economiques d'Aït Kamra est le résultat d'une Convention signée entre les entités suivantes :

- Le Ministère de l'Economie et des Finances
- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
- L'Agence pour la Promotion et le Développement des Provinces et Préfectures du Nord du Royaume
- La Direction Générale des Collectivités Locales
- La Wilaya de la Région de Taza – Al-Hoceima – Taounate
- Le Conseil Régional de la Région de Taza – Al-Hoceima – Taounate
- Le Conseil Provincial d'Al-Hoceima
- MEDZ

→ | SITUATION

Le projet est situé dans la commune rurale d'Aït Kamra à Al Hoceima.

→ | POSITIONNEMENT

Il repose sur un concept novateur de « Zone d'Activité Provinciale Intégrée ».

→ | PROGRAMME

Ce projet intégré regroupera, dans une même zone, les activités suivantes :

- Une zone industrielle qui englobera les industries agro-alimentaires, les activités de valorisation des produits du terroir et des activités industrielles plus diversifiées ;
- Une zone d'activité artisanale qui regroupera notamment des activités de menuiserie de bois et métallique, de fabrication de meubles, de travail du marbre, de verrerie... ;
- Une zone d'activité commerciale qui contiendra des showrooms, des concessionnaires et la vente en gros de matériaux de construction, quincaillerie, sanitaires... ;
- Une zone logistique qui prévoira des entrepôts, ainsi que des services logistiques support pour les activités implantées sur le site ;
- Une zone bureaux et animation qui assurera un support en matière de service aux entreprises et aux personnes travaillant sur le site : facility management, banques, restauration collective, business center...

→ | SURFACE TERRAIN

La ZAE d'Aït Kamra sera réalisée, en deux tranches, sur une superficie totale de 41 ha environ, comme suit :

- Une première tranche qui porte sur une superficie brute totale d'environ 26 ha ;
- Une deuxième tranche, d'une superficie brute d'environ 14 ha, qui sera lancée après réalisation complète de la première phase et à la lumière de son rythme de commercialisation.

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

- Juillet 2009 : signature de la Convention de partenariat pour la réalisation de la Zone d'Activités Économiques d'Aït Kamra.
- Août 2010 : démarrage des travaux
- Mai 2011 : mise en service.





BOUZNIKA II

→ | CONTEXTE

La zone industrielle de Bouznika II s'inscrit dans le cadre du programme national d'aménagement de zones industrielles. Elle est la continuité d'une première tranche déjà réalisée sur une trentaine d'hectares. L'objectif de ce projet est d'offrir aux investisseurs les conditions les plus favorables de développement d'unités industrielles, en vue d'impulser la croissance économique de la province de Benslimane.

→ | SITUATION

Cette zone est idéalement située entre les deux métropoles de Casablanca et Rabat. Elle est desservie par l'échangeur de Bouznika à la sortie de l'autoroute Casablanca-Rabat. Elle est donc accessible par la voie CT 2554, à la Commune de Bouznika dans la Province de Benslimane.

→ | POSITIONNEMENT

Zone industrielle polyvalente, destinée aux PME/PMI non polluantes de 2^{ème} catégorie.

→ | PROGRAMME

12 lots d'une superficie variant entre 1500 m² et 2,4 ha.

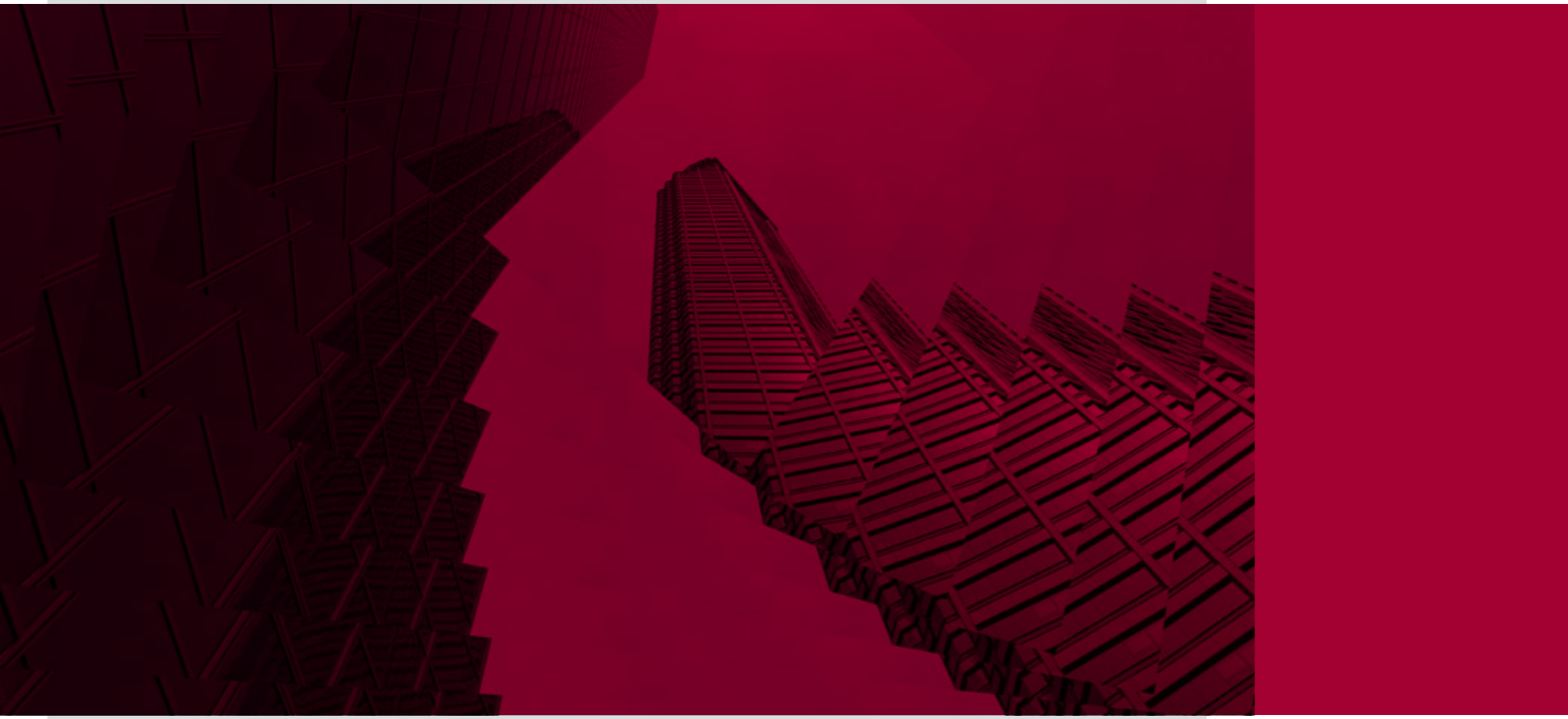
→ | SURFACE TERRAIN

La 2^{ème} tranche de la zone industrielle de Bouznika s'étend sur une superficie d'environ 10ha, dont 8,4 ha net.

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

| | | |
|--------------------------------|--|--------------|
| Début des travaux | | Février 2009 |
| Travaux achevés. | | |
| Pré-commercialisation entamée. | | |





MEDZ
CDG DEVELOPPMENT
ACCÉLÉRATEUR DE PROGRÈS



6. MEDZ, l'offshoring et les nouvelles technologies
CASANEARSHORE
TECHNOPOLIS
FES SHORE
NEMOTEK





MEDZ, l'offshoring et les nouvelles technologies



«Grâce au secteur de l'offshoring, 3 000 emplois ont été créés en 2009, soit un taux de croissance de 7% par rapport à l'année précédente. Et le nombre des emplois créés jusqu'ici par ce secteur est de 35 000 alors qu'ici à 2015, le nombre des emplois créés devrait atteindre 100 000».

Ahmed Reda Chami, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies

Un an après la signature du Pacte Emergence, Monsieur Réda Chami, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, a rappelé l'essence même du PNEI, stratégie volontariste intégrée ciblant six métiers, en l'occurrence offshoring, industrie automobile, aéronautique, électronique, textile et cuir, et agroalimentaire.

En effet, les secteurs qu'il concerne «permettront de présenter l'offre Maroc aux investisseurs et d'en faire une promotion adéquate pour les attirer».

Les efforts engagés ont permis d'afficher en première phase des réalisations notables du Pacte. En offshoring, près de 40 entreprises se sont installées à Casanearshore et 14 autres à Rabat Technopolis.



CASANEARSHORE
Casablanca Nearshore Park
CDG DEVELOPPEMENT

→ | CONTEXTE

CASANEARSHORE s'inscrit dans le cadre du plan « Emergence ». C'est un parc dédié au développement de nouveaux potentiels économiques de la région dans le domaine de l'offshoring. Il offre aux entreprises l'assurance de bénéficier d'un parc intégré assorti de services d'accompagnement performants et d'un cadre législatif incitatif.

→ | RÉSULTATS

Le Chiffre d'affaires est en progression de 176% par rapport à 2008, pour s'établir à 90,2 MDH.

Le résultat d'exploitation d'un montant de 19 185 kDH, est en hausse de 239% par rapport à 2008 suite à la location des plateaux de la Tranche II.

Le résultat net enregistre une perte de 28 529 kDH, la société étant encore en phase d'investissements.

→ | SITUATION

La situation géographique du parc aux portes de Casablanca et à proximité de l'aéroport international Mohammed V, permet d'offrir aux entreprises et à leurs personnels des centaines de connexions quotidiennes vers l'Europe, l'Afrique, les USA et le Moyen-Orient.

Situé dans un parc boisé, entouré de verdure, avec une vue panoramique sur

toute la ville, Casanearshore bénéficie d'une desserte exceptionnelle :

- À 15 min du centre ville
- À 5 min de la gare de train « Les Facultés »
- À 15 min de l'aéroport Mohammed V
- Le parc est desservi par les lignes de bus 7 et 53



→ | POSITIONNEMENT

Casanearshore est le premier pôle Nearshore du Maroc et le plus grand d'Afrique du Nord. Casanearshore est un parc conçu selon le modèle de campus intégré dédié aux entreprises spécialisées dans le développement de logiciels, la gestion d'infrastructures, les back offices bancaire & assurance, la gestion de la relation client...

→ | SURFACE TERRAIN

Étalé sur un plateau de 53 hectares aux portes de Casablanca, le parc offre 230 000 m² de bureaux, commerces et services aux meilleurs standards internationaux et un cadre législatif favorisant l'investissement extérieur.

→ | FAITS MARQUANTS

- Achèvement des travaux de la tranche II et du bâtiment Dell.
- Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée avec MEDZ pour la tranche III et l'accompagnement du projet hôtelier.
- Lancement de la construction de la 3^{ème} tranche.
- Convention d'encadrement de l'équipe administrative de MASCIR, à titre gratuit.
- Commercialisation au 31 décembre 2009:
 - Taux d'occupation des plateaux bureaux : 96%.
 - Taux d'occupation des services d'accompagnement : 69%.
- Principaux clients : Dell, BNP, Cap Gemini, Atos Origin, Logica, HPS, Finatch, Nestlé, GFI, Ubisoft, Bull, etc.
- Organisation d'un voyage de presse pour la presse française spécialisée dans les métiers de l'externalisation.
- Inauguration du site de DELL d'une superficie de 20 000 m² - Nombre d'employés : 2000.
- Inauguration du site de Capgemini d'une superficie de 5000 m².



→ | CONTEXTE

Technopolis, la Cité de la Technologie, est la matérialisation de la nouvelle vocation de Rabat - Salé dans le secteur des nouvelles technologies. S'inscrivant dans le cadre du programme gouvernemental de développement sectoriel « Emergence », cette vocation est orientée par la volonté d'affirmer la place du Maroc dans le secteur des industries de la connaissance.

→ | RÉSULTATS

Au titre de 2009, première année d'exploitation pleine, le chiffre d'affaires s'est établi à 38 324 kDH. Le résultat d'exploitation, d'un montant de 1 709 kDH, a connu une hausse de 163% par rapport à 2008.

Le résultat net ressort à -30 185 kDH, lourdement impacté par les charges financières et les dotations d'amortissement.

→ | SITUATION

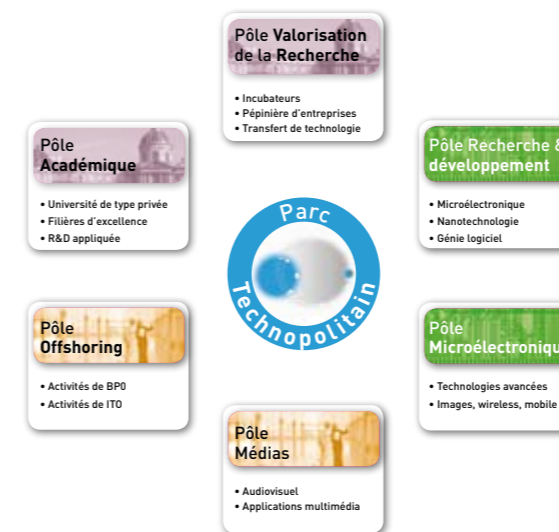
À l'entrée de Rabat, à proximité de l'aéroport international de Rabat - Salé qui présente une desserte aérienne développée vers les principales destinations en Europe, Afrique, États-Unis et Moyen-Orient, et à l'intersection de trois autoroutes principales, Technopolis est édifié sur un site bénéficiant d'un aménagement novateur, aéré et bien desservi :

- À 5km de l'Aéroport International de Rabat – Salé
- À 60mn de l'Aéroport International de Casablanca
- À moins de 2 heures de Tanger,
- À 2 heures de Fès
- Le parc est desservi par les lignes de bus 55, 46 en plus d'une ligne spéciale.



→ | POSITIONNEMENT

Technopolis est une plateforme dédiée à la création, l'incubation et la promotion de projets innovants et à fort potentiel.



→ | SURFACE TERRAIN

Le déploiement du projet s'effectue en deux grandes phases :

- Phase 1 : 107 hectares, soit 312 000 m² de surfaces plancher dont 200 000 m² de bureaux :
 - Tranche 1 : livraison de 45 000 m² en 2008
 - Tranches suivantes : cadence de 40 000 m² par an
- Phase 2 : 187 hectares à venir

→ | FAITS MARQUANTS

- Zone offshoring : Commercialisation au 31 Mars 2010 ;
 - Taux d'occupation des plateaux bureaux : 97% ;
 - Taux d'occupation des services d'accompagnement : 81% ;
- Principaux clients : Axa, Logica, Web Help, Genpact, EDS, Sofrecom, Devoteam et Percall...
- Zone tertiaire : Commercialisation de 55% de la zone (ANRT, EMSI, NOVEC, RISMA, CID, SNRT), tandis que le taux de réservation dépasse les 80% ;
- Zone industrie :
 - Démarrage de la production chez NEMOTEK TECHNOLOGIES ;
 - Signature d'un nouveau projet industriel : une usine pour Lear Electronics Corporation, fournisseur de systèmes de gestion électronique pour l'industrie automobile. La construction, la gestion et la réalisation du projet seront assurées par Technopolis ; le financement par Foncière Chellah.
- Pôle académique : Démarrage de l'UIR (Université Internationale de Rabat) ;
- Développement : Programme de construction d'une 2^e tranche de 24 000 m² de bureaux en cours. Maîtrise d'Ouvrage Déléguée assurée par MEDZ ;
- Services : Trophée de l'excellence décerné par Axa France pour récompenser Technopolis de la qualité de ses services, qui répondent parfaitement aux attentes d'un client de référence, exigeant et professionnel ;
- Divers : Technopolis a organisé le 20 Mars 2010 une journée de reboisement de la forêt Maâmora.



→ | CONTEXTE

Fès Shore s'inscrit dans le cadre du plan «Emergence». Il est dédié au développement de nouveaux potentiels économiques de la région dans le domaine de l'offshoring et offre aux entreprises l'assurance de bénéficier d'un parc intégré assorti de services d'accompagnement performants et d'un cadre législatif incitatif.

→ | SITUATION

À mi-chemin entre Meknès et Ifrane, à proximité des grands axes autoroutiers et de l'aéroport international présentant une desserte aérienne développée vers les principales destinations internationales, Fès Shore bénéficie d'un emplacement attrayant et bien desservi :

- 15 minutes de l'aéroport international
- 5 minutes du centre ville
- Échangeurs autoroutiers limitrophes
- Futures ouvertures vers l'Oriental et le Nord
- Le parc est desservi par les lignes de bus 42 et 13



→ | POSITIONNEMENT

Fès Shore est un parc dédié aux activités de services informatiques, de traitement des données et des processus métier, qui viendra renforcer l'offre offshoring marocaine.

Il offre aux entreprises l'assurance de bénéficier d'un parc intégré, assorti de services d'accompagnement performants et d'un cadre législatif incitatif.

Il devrait bénéficier d'une visibilité internationale et devenir une destination privilégiée pour les entreprises en quête d'opportunités de croissance.

→ | SURFACE TERRAIN

22 Hectares, dont 131 000 m² de plateaux bureaux et services World Class.

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

| | |
|-----------------------|------|
| Démarrage des travaux | 2009 |
| Fin des travaux | 2015 |



→ | CONTEXTE

La société Nemotek a été créée en septembre 2007 par MEDZ, en partenariat avec la société américaine Tessera, un des premiers fournisseurs de technologies de miniaturisation pour le secteur de l'électronique.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 90% par MEDZ et de 10% par Tessera.

→ | SITUATION

Le siège social de NEMOTEK est basé au niveau de la zone Technopolis.

→ | POSITIONNEMENT

MEDZ a signé avec Tessera un contrat de transfert de technologie et d'exploitation d'une licence de fabrication de micro caméras. Ainsi, Nemotek est la première compagnie au monde à disposer des licences des technologies OptiML™ Technology, ShellCase® RT Technology et ShellCase RT & MVP développées par Tessera.

La combinaison de ces technologies permettra à Nemotek d'offrir une gamme complète de solutions optiques présentant le meilleur rapport coût efficacité.

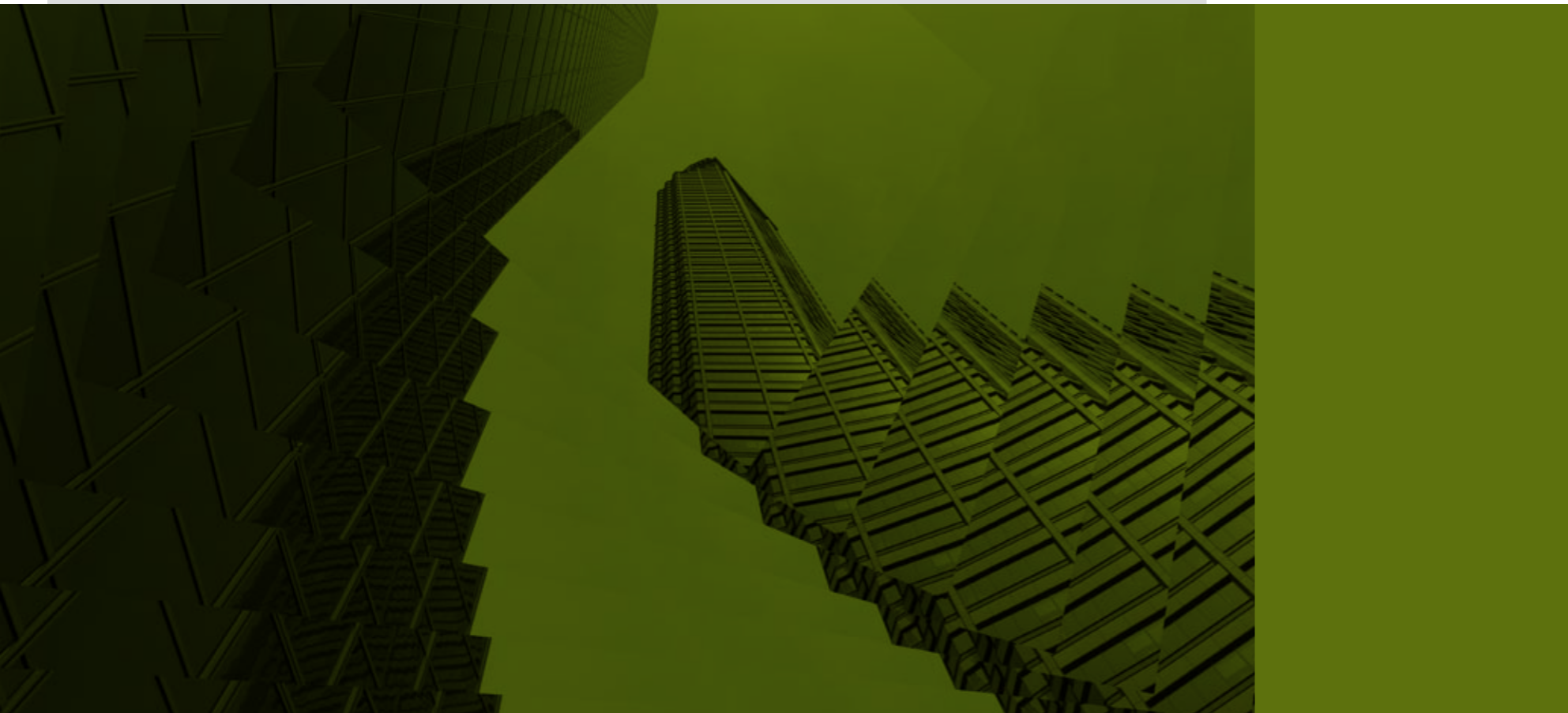


→ | FAITS MARQUANTS ET ACTIVITÉ

- 2009 a été l'année de mise en place des procédés industriels et la qualification des process et produits.
- L'activité commerciale débutée en 2008 s'est concrétisée par des contrats de développement et des premières commandes en MVP facturées dès décembre 2009. Les applications servies sont la téléphonie mobile et le notebook.
- Nemotek Technologie a dû se renforcer en moyens humains afin de pouvoir mener toutes les opérations depuis la conception jusqu'à la fabrication et le test des produits finis. L'ensemble de la chaîne est opérationnelle à fin 2009.
- Le nom Nemotek Technologie est associé à la technologie « wafer level » et au domaine des micro-caméras.

→ | PERSPECTIVES

- L'année 2010 doit voir Nemotek Technologie augmenter sa production en MVP et en parallèle augmenter sa capacité à 3000 wafers/mois. Commercialement, NEMOTEK devrait déboucher sur des contrats caméras produits finis avec des conceptions 100% faites en interne, développement et fabrication.
- Les augmentations de capacité dans les autres produits, lentille et caméra, se feront en fonction des certitudes business des clients de NEMOTEK.



MEDZ
CDG DEVELOPPMENT
ACCÉLÉRATEUR DE PROGRÈS

.....

■ 7. MEDZ et le tourisme
OUED FES
ZHRAT ANNAKHIL
FORT CALA IRIS

.....

MEDZ et le tourisme



«En ayant été érigé en priorité nationale, le tourisme marocain a su s'imposer et devenir une réelle locomotive du développement économique du Royaume, représentant 9% du PIB national et employant 420.000 personnes»,

a affirmé Yassir Zenagui, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

Au cours de l'année 2009, près de 8,35 millions de touristes sont arrivés sur le territoire national atteignant ainsi une croissance de 6%. Dans le même sens, le Maroc a enregistré 16,2 millions de nuitées soit une légère baisse de 1,6%.

Le Royaume a également rattrapé sa baisse des recettes touristiques, constatée à -20% au premier semestre 2009, et ce en atteignant vers la fin de l'année un montant estimé à 52,4 milliards de Dirhams.

L'année 2009 a vu, par ailleurs, la création de 13.000 nouveaux lits dont 40% à Marrakech ainsi que l'octroi d'un montant de 10,8 milliards de Dirhams en termes de nouveaux investissements.



OUED FES



→ | CONTEXTE

En plein cœur de la capitale spirituelle, le projet OUED FES constitue un nouveau concept intégré de destination touristique.

Conçu sur plus de 170 hectares, comme un ensemble de parcours qui uniront les espaces de la ville moderne à ceux de la médina, OUED FES est le projet pilote du Programme de Développement Régional Touristique de Fès 2015 (PDRT) s'inscrivant dans la vision du Plan Mada'in.

→ | SITUATION

- Un emplacement stratégique en plein centre de la ville de Fès, entre la Médina, Fès Ville Nouvelle et les Quartiers du Nord.
 - À l'Est, par le Palais Royal et le Boulevard des Saadiens
 - Au Sud, par la Gare ONCF
 - À l'Ouest, par le Boulevard Zenata
- Délimité:
 - Au Nord, par la route de Taza
 - Le projet de Oued Fès est également situé à 15 km de l'aéroport de Fès-Saiss



→ | POSITIONNEMENT

Dans le plus grand respect de l'environnement naturel de Fès, il constituera le nouveau pôle touristique de la ville à travers la réalisation de plusieurs unités hôtelières et résidentielles totalisant une capacité de 2250 lits supplémentaires, d'un parcours de golf de 18 trous et d'un futur cœur de vie et d'animation de la ville.

Oued Fès se positionne donc dans le secteur « Resort golfique intégré ».

→ | PROGRAMME

- Partie touristique :
 - 2 lots hôteliers 5*
 - 1 lot hôtelier Hôtel Club
 - 5 lots pour équipements (cœurs de vie, loisirs, restauration...)
- Partie résidentielle :
 - 14 lots pour le résidentiel individuel
 - 09 lots pour le résidentiel collectif
- 1 golf 18 trous

→ | SURFACE TERRAIN

158 hectares, dont 56 hectares en surface cessible.

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

Commercialisation en cours.



→ | CONTEXTE

Le projet Zahrat Annakhil est situé au cœur de la Palmeraie de Marrakech, un des joyaux emblématiques de la ville impériale.

S'étalant entièrement le long de l'oued Taroumite, le site est composé de trois lieux distincts complémentaires :

- Une ancienne oliveraie
- Une zone de palmiers de Marrakech dont la réhabilitation en fera le cœur vivant du projet.
- Une ferme plantée de vergers d'orangers et de pêchers.

Les trois lieux sont homogénéisés par une vision d'ensemble, un équilibre vital entre l'esprit de la palmeraie et la beauté architecturale des sites.



→ | SITUATION

Bien desservi, ouvert sur le nord et le sud, vers Fès comme vers Ouarzazate, le point de jonction entre les voies d'accès régionales et locales est l'entrée principale du site.

Zahrat Annakhil est situé à 10 km du centre ville et à 17 km de l'Aéroport de Marrakech.

→ | SURFACE TERRAIN

181 Hectares.

→ | PROGRAMME

- 6 lots hôteliers
- 5 lots pour maisons d'hôtes
- 56 lots résidentiels
- 8 lots d'équipements et d'espaces verts

→ | POSITIONNEMENT

Zone résidentielle et touristique à Marrakech.

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

Projet en cours de commercialisation.

Zone commercialisée à 80%.



- RÉGION : TAZA – AL HOCEIMA - TAOUNATE
- MONTANT D'INVESTISSEMENT GLOBAL : 6 MILLIARDS DE DIRHAMS
- INVESTISSEMENT DIRECT SAVCI : 1,5 MILLIARDS DE DIRHAMS

→ | CONTEXTE

Ce projet d'Eco-resort est un projet de nouvelle station touristique haut de gamme orientée développement durable qui s'inscrit dans le cadre du Plan Azur et de la Vision 2020.

La station balnéaire a été conçue dans le plus grand respect de l'environnement naturel en s'intégrant à la topographie du site et en favorisant l'utilisation des énergies renouvelables.

Fort Cala Iris met en valeur les potentialités culturelles et sociales de la région d'Al Hoceïma par l'intégration des activités artisanales, des activités de pêche existantes aujourd'hui sur le site et la mise en valeur de l'arrière pays.

→ | PARTENAIRES

Le Consortium MEDZ, Actif Invest et Palmeraie Développement ont signé en Août 2008 une convention d'aménagement et de valorisation du projet Fort Cala Iris.

→ | SITUATION

Terrain en front de mer sur 7 KM le long de la Baie de CALA IRIS.

Situé à 60 Km du centre ville d'Al Hoceïma et à 45 Km de l'aéroport d'Al Hoceïma en cours d'extension.

La région se caractérise par une nature de grande beauté et un littoral qui présente les plus beaux paysages du pourtour méditerranéen en offrant une palette très diverse de reliefs, de végétation et de plages.

→ | POSITIONNEMENT

Resort haut de gamme intégré et orienté développement durable « Ecofriendly ».

→ | PROGRAMME

Capacité totale : 14.161 lits

• Hôtellerie : 32% - 4.500 lits : 8 hôtels, dont :

- 1 Hôtel 5* de luxe : 480 lits
- 4 Hôtels 5* : 1 069 lits
- 2 Hôtels 4* : 1 242 lits
- 1 VVT : 1 710 lits

• Résidentiel Immobilier de Promotion Touristique : 25% - 3.555 lits

• Résidentiel : 43% - 6 106 lits

• Marina 100 anneaux, Golf 18 Trous

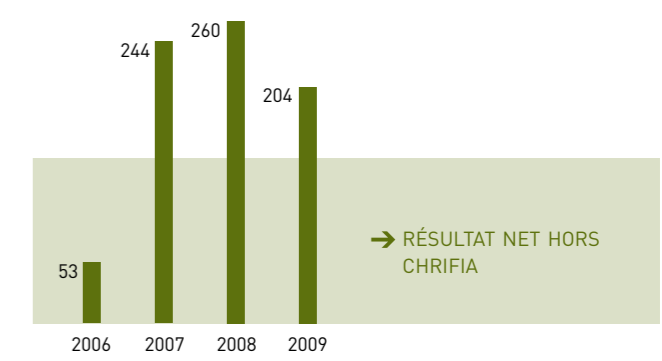
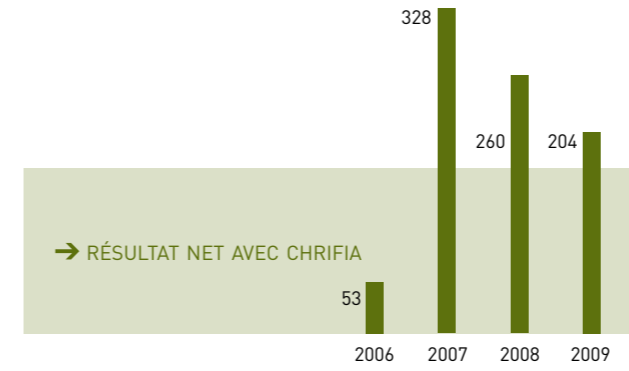
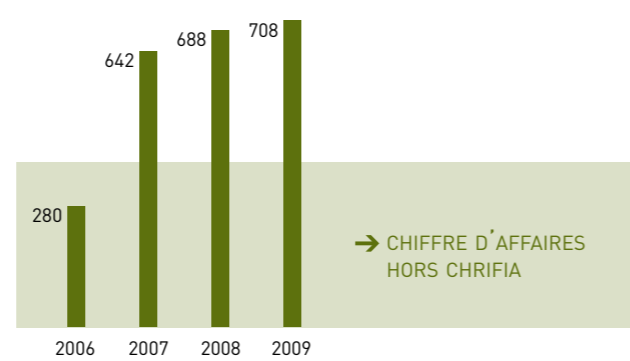
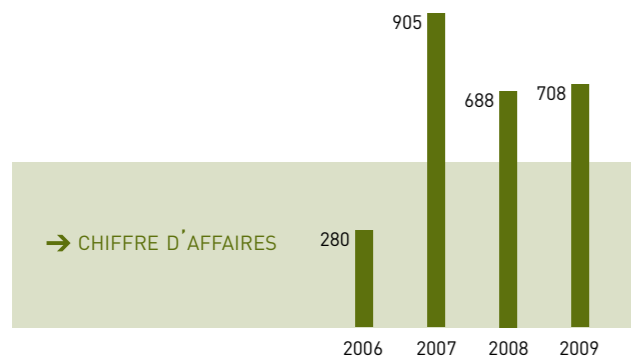
→ | SURFACE TERRAIN

339 Hectares.

→ | ÉTAT D'AVANCEMENT

- Réalisation du golf : finalisation des travaux et réception en janvier 2013.
- Planning de l'aménagement : démarrage des travaux en Novembre 2010.
- Planning de réalisation de la Marina :
 - Démarrage des travaux : Été 2011
 - Finalisation des travaux et mise en service : Été 2013
- Planning de réalisation des deux hôtels :
 - Dépôt de l'autorisation de construire : Mai 2011
 - Démarrage des travaux de construction : Été 2011
 - Achèvement des gros œuvres : Janvier 2013
 - Achèvement des travaux et obtention du certificat de conformité : Mai 2013

CHIFFRES FINANCIERS



Pôle tourisme : Le chiffre d'affaires 2009 est réalisé essentiellement grâce à la vente en bloc du reliquat de la Pinède à la CGI pour 323 MDH.

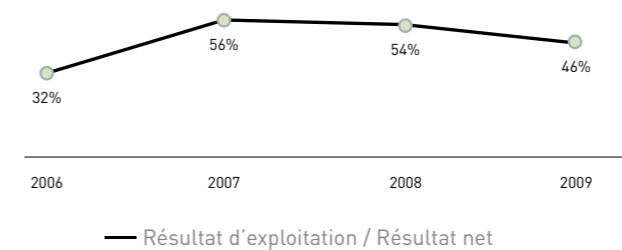
Pôle industrie : Le chiffre d'affaires est réalisé essentiellement grâce à la vente en bloc de zones habitat du projet Gzenaya.

Ces deux grandes opérations ont permis à MEDZ de maintenir son rythme de vente et de réaliser une évolution du chiffre d'affaires par rapport à 2008 de 3%.

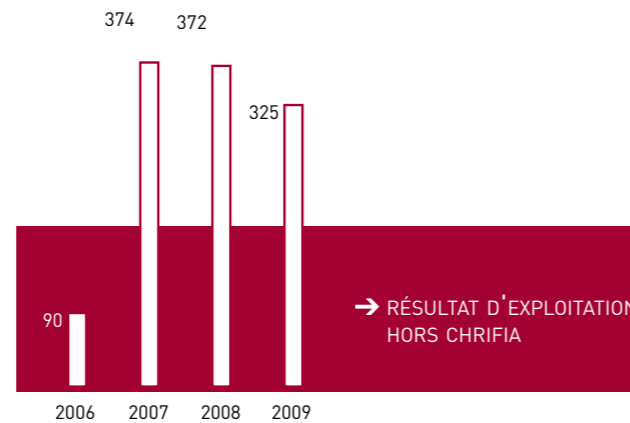
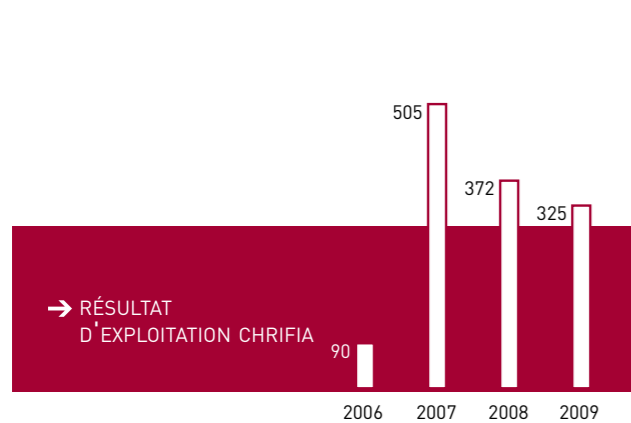
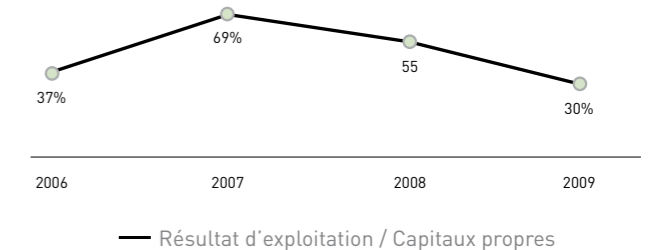
2008
3%

Malgré les bonnes réalisations de MEDZ durant 2009, son résultat net a marqué un léger recul par rapport à 2008 et ce à cause de la baisse des marges et de son orientation vers les projets industriels.

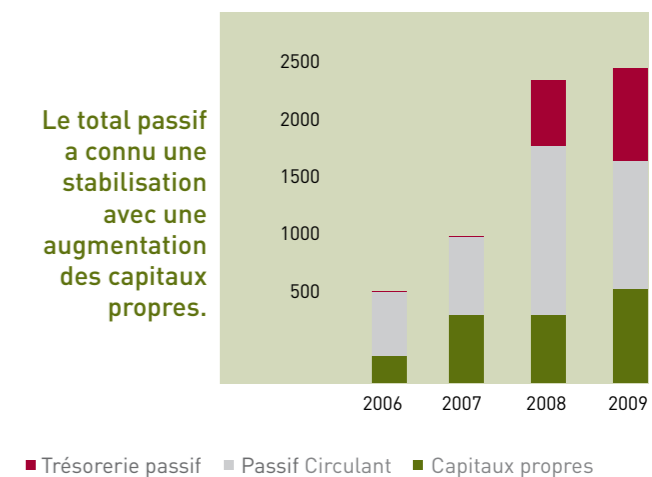
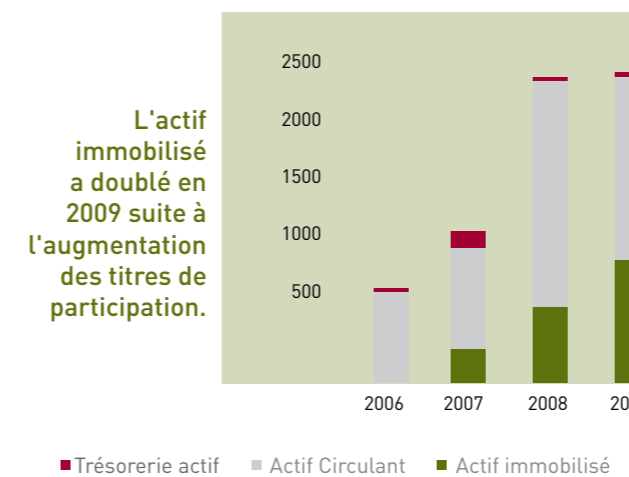
→ RÉSULTAT D'EXPLOITATION / RÉSULTAT NET



→ RÉSULTAT D'EXPLOITATION / CAPITAUX PROPRES



Le résultat d'exploitation 2009 a connu une légère baisse liée aux réductions de marges qui découlent des ventes en bloc.



BILAN ACTIF

Exercice clos le : 31/12/2009
en dirhams

| ACTIF | EXERCICE | | | EXERCICE PRECEDENT |
|--|-------------------------|------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | Brut | Amortissements et provisions | Net | Net |
| → ACTIF IMMOBILISÉ | | | | |
| IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (A) | 3 294 461,00 | 1 077 061,70 | 2 217 399,30 | 227 419,30 |
| - Frais préliminaires | 3 294 461,00 | 1 077 061,70 | 2 217 399,30 | 227 419,30 |
| - Charges à répartir sur plusieurs exercices | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Primes de remboursement des obligations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B) | 5 426 009,50 | 329 482,42 | 5 096 527,08 | 921 828,50 |
| - Immobilisations en recherche et développement | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Brevets, marques, droits et valeurs similaires | 1 191 648,50 | 329 482,42 | 862 166,08 | 745 428,50 |
| - Fond commercial | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Autres immobilisations incorporelles | 4 234 361,00 | 0,00 | 4 234 361,00 | 176 400,00 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C) | 7 117 176,54 | 2 694 628,62 | 4 422 547,92 | 3 809 023,78 |
| - Terrains | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Constructions | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Installations techniques, matériel & outillage | 144 271,00 | 26 169,23 | 118 101,77 | 79 382,47 |
| - Matériel de transport | 647 162,00 | 636 534,51 | 10 627,49 | 121 491,20 |
| - Mobilier de bureau, aménagements divers | 5 804 641,35 | 2 018 588,19 | 3 786 053,16 | 3 551 228,42 |
| - Autres immobilisations corporelles | 103 265,19 | 13 336,69 | 89 928,50 | 56 921,69 |
| - Immobilisations corporelles en cours | 417 837,00 | 0,00 | 417 837,00 | 0,00 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D) | 867 001 189,24 | 0,00 | 867 001 189,24 | 499 831 753,81 |
| - Prêts immobilisés | 190 625,08 | 0,00 | 190 625,08 | 239 158,32 |
| - Autres créances financières | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 22 000,00 |
| - Titres de participation | 866 810 564,16 | 0,00 | 866 810 564,16 | 499 570 595,49 |
| - Autres titres immobilisés | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| ECART DE CONVERSION ACTIF (E) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Diminution des créances immobilisées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Augmentation des dettes financières | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL I (A + B + C + D + E) | 882 838 836,28 | 4 101 172,74 | 878 737 663,54 | 504 790 025,39 |
| → ACTIF CIRCULANT | | | | |
| STOCKS (F) | 563 063 721,82 | 0,00 | 563 063 721,82 | 769 669 656,13 |
| - Marchandise | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Matériel et fournitures consommables | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Produits en cours | 437 712 542,13 | 0,00 | 437 712 542,13 | 288 469 163,61 |
| - Produits intermédiaires et produits résiduels | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| - Produits finis | 125 351 179,69 | 0,00 | 125 351 179,69 | 481 200 492,52 |
| CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G) | 896 800 419,20 | 0,00 | 896 800 419,20 | 1 036 246 572,31 |
| - Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes | 15 595 800,33 | 0,00 | 15 595 800,33 | 16 062 105,63 |
| - Clients et comptes rattachés | 353 816 720,08 | 0,00 | 353 816 720,08 | 193 519 864,11 |
| - Personnel | 28 158,60 | 0,00 | 28 158,60 | 0,00 |
| - Etat | 108 040 305,75 | 0,00 | 108 040 305,75 | 128 903 803,37 |
| - Comptes sociétés apparentées | 417 154 921,60 | 0,00 | 417 154 921,60 | 691 402 498,44 |
| - Autres débiteurs | 1 779 512,84 | 0,00 | 1 779 512,84 | 5 756 263,61 |
| - Compte de régularisation - Actif | 385 000,00 | 0,00 | 385 000,00 | 602 037,15 |
| TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| ECARTS DE CONVERSION ACTIF (I) | 6 350,17 | 0,00 | 6 350,17 | 18 614,10 |
| [Eléments circulants] | | | | |
| TOTAL II (F + G + H + I) | 1 459 870 491,19 | 0,00 | 1 459 870 491,19 | 1 805 934 842,54 |
| → TRESORERIE | | | | |
| TRESORERIE - ACTIF | | | | |
| - Chèques et valeurs à encaisser | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| - Banque, T.G, et C.C.P | 40 399 258,09 | 0,00 | 40 399 258,09 | 34 964 874,18 |
| - Caisse, Régies d'avances et accreditifs | 1 917,95 | 0,00 | 1 917,95 | 9 572,90 |
| TOTAL III | 40 401 176,04 | 0,00 | 40 401 176,04 | 34 974 447,08 |
| TOTAL GENERAL I + II + III | 2 383 110 503,51 | 4 101 172,74 | 2 379 009 330,77 | 2 345 699 315,01 |

BILAN PASSIF

Exercice clos le : 31/12/2009
en dirhams

| PASSIF | EXERCICE | EXERCICE PRECEDENT |
|--|-------------------------|-------------------------|
| → FINANCEMENT PERMANENT | | |
| FONDS PROPRES | | |
| - Capital social ou personnel (1) | 400 000 000,00 | 140 000 000,00 |
| - Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé | 0,00 | 0,00 |
| Capital appelé | 0,00 | 0,00 |
| dont versé . . . | 0,00 | 0,00 |
| - Primes d'émission, de fusion, d'apport | 0,00 | 0,00 |
| - Ecart de réévaluation | 0,00 | 0,00 |
| - Réserve légale | 14 000 000,00 | 14 000 000,00 |
| - Autres réserves | 0,00 | 0,00 |
| - Report à nouveau (2) | 59 660 912,61 | 59 382 042,19 |
| - Résultats nets en instance d'affectation (2) | | |
| - Résultat net de l'exercice (2) | 204 379 829,56 | 260 278 870,42 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A) | 678 040 742,17 | 473 660 912,61 |
| CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B) | 0,00 | 0,00 |
| - Subventions d'investissement | 0,00 | 0,00 |
| - Provisions réglementées | 0,00 | 0,00 |
| → PASSIF CIRCULANT | | |
| DETTES DE FINANCEMENT (C) | 0,00 | 0,00 |
| - Emprunts obligataires | 0,00 | 0,00 |
| - Autres dettes de financement | 0,00 | 0,00 |
| PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D) | 0,00 | 0,00 |
| - Provisions pour risques | 0,00 | 0,00 |
| - Provisions pour charges | 0,00 | 0,00 |
| ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E) | 0,00 | 0,00 |
| - Augmentation de créances immobilisées | 0,00 | 0,00 |
| - Diminution des dettes de financement | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL I (A + B + C + D + E) | 678 040 742,17 | 473 660 912,61 |
| DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F) | 1 025 011 281,32 | 1 346 321 464,23 |
| - Fournisseurs et comptes rattachés | 513 753 761,99 | 511 132 521,51 |
| - Clients créditeurs, avances et acomptes | 76 312 238,00 | 94 888 810,25 |
| - Personnel | 4 570 162,84 | 4 372 347,14 |
| - Organismes sociaux | 347 518,84 | 272 539,39 |
| - Etat | 94 256 151,66 | 126 269 904,27 |
| - Comptes d'associés | 197 720 500,00 | 260 000 000,00 |
| - Autres créanciers | 137 888 447,99 | 349 385 341,67 |
| - Comptes de régularisation - Passif | 162 500,00 | 0,00 |
| AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G) | 6 350,17 | 18 614,10 |
| ECARTS DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H) | 140 824,91 | 5 474,60 |
| TOTAL II (F + G + H) | 1 025 158 456,40 | 1 346 345 552,93 |
| → TRESORERIE | | |
| TRESORERIE PASSIF | | |
| - Crédits d'escompte | 120 000 000,00 | 0,00 |
| - Crédits de trésorerie | 50 000 000,00 | 50 000 000,00 |
| - Banques de régularisation | 505 810 132,20 | 475 692 849,47 |
| TOTAL III | 675 810 132,20 | 525 692 849,47 |
| TOTAL GENERAL (I + II + III) | 2 379 009 330,77 | 2 345 699 315,01 |

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS & CHARGES

Exercice clos le : 31/12/2009
en dirhams

| NATURE | OPERATIONS | | TOTALS DE L'EXERCICE 3= 1 +2 | TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT |
|---|---------------------------|--|---------------------------------|--------------------------------|
| | Propres à l'exercice 1 | Concernant les exercices précédents 2 | | |
| → EXPLOITATION | | | | |
| I PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | |
| - Ventes de marchandises (en l'état) | | | | |
| - Ventes de biens et services produits Chiffres d'affaires | 708 460 254,17 | | 708 460 254,17 | 688 032 953,31 |
| - Variation de stocks de produits (+ ou -) (1) | (206 605 934,31) | | (206 605 934,31) | 166 708 342,86 |
| - Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même | | | | |
| - Subventions d'exploitation | 1 500 000,00 | | 1 500 000,00 | 0,00 |
| - Autres produits d'exploitation | | | | |
| - Reprises d'exploitation : transferts de charges | 930 266,30 | | 930 266,30 | 6 796 369,22 |
| TOTAL I | 504 284 586,16 | 0,00 | 504 284 586,16 | 861 537 665,39 |
| II CHARGES D'EXPLOITATION | | | | |
| - Achats revendus (2) de marchandises | | | | |
| - Achats consommés (2) de matières et fournitures | 152 609 113,58 | 36 532,63 | 152 645 646,21 | 387 644 101,42 |
| - Autres charges externes | 12 660 680,05 | (68 634,31) | 12 592 045,74 | 10 406 845,61 |
| - Impôts et taxes | (6 963 639,70) | 298 906,80 | (6 664 732,90) | 71 716 560,57 |
| - Charges de personnel | 20 048 749,19 | (522 177,88) | 19 526 571,31 | 18 646 436,63 |
| - Autres charges d'exploitation | | | 0,00 | 0,00 |
| - Dotations d'exploitation | 1 625 459,94 | | 1 625 459,94 | 975 289,97 |
| Total II | 179 980 363,06 | (255 372,76) | 179 724 990,30 | 489 389 234,20 |
| III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) | 324 304 223,10 | | 324 559 595,86 | 372 148 431,19 |
| → FINANCIER | | | | |
| IV PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| - Produits des titres de participation et autres titres immobilisés | | | | |
| - Gains de change | 149 078,90 | | 149 078,90 | 2 242,87 |
| - Intérêts et autres produits financiers | 14 818 168,52 | | 14 818 168,52 | 21 144 880,50 |
| - Reprises financières : transferts de charges | 18 614,10 | | 18 614,10 | 7 160,64 |
| TOTAL IV | 14 985 861,52 | 0,00 | 14 985 861,52 | 21 154 284,01 |
| V CHARGES FINANCIERES | | | | |
| - Charges d'intérêts | 42 987 174,53 | 0,00 | 42 987 174,53 | 15 006 593,82 |
| - Pertes de change | 7 420,67 | | 7 420,67 | 12 874,54 |
| - Autres charges financières | 0,00 | | 0,00 | 65 763,75 |
| - Dotations financières | 6 350,17 | | 6 350,17 | 18 614,10 |
| TOTAL V | 43 000 945,37 | 0,00 | 43 000 945,37 | 15 038 082,46 |
| VI RESULTAT FINANCIER (IV - V) | (28 015 083,85) | | (28 015 083,85) | 6 116 201,55 |
| VII RESULTAT COURANT (III + VI) | 296 289 139,25 | | 296 544 512,01 | 378 264 632,74 |

COMPTE DE PRODUITS & CHARGES (suite)

Exercice clos le : 31/12/2009
en dirhams

| NATURE | OPERATIONS | | TOTALS DE L'EXERCICE 3= 1 +2 | TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT |
|--|---------------------------|--|---------------------------------|--------------------------------|
| | Propres à l'exercice 1 | Concernant les exercices précédents 2 | | |
| → NON COURANT | | | | |
| VII RESULTAT COURANT (reports) | 296 289 139,25 | | 296 544 512,01 | 378 264 632,74 |
| VIII PRODUITS NON COURANTS | | | | |
| - Produits de cessions d'immobilisations | 2 500,00 | | 2 500,00 | 40 029 472,36 |
| - Subvention d'équilibre | | | 0,00 | 0,00 |
| - Reprises sur subventions d'investissement | | | 0,00 | 0,00 |
| - Autres produits non courants | (240 494,76) | 0,00 | (240 494,76) | 775 292,12 |
| - Reprises non courantes : transferts de charges | | | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL VIII | (237 994,76) | 0,00 | (237 994,76) | 40 804 764,48 |
| IX CHARGES NON COURANTES | | | | |
| - Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées | 10 627,50 | | 10 627,50 | 40 029 472,36 |
| - Subventions accordées | 0,00 | | 0,00 | 0,00 |
| - Autres charges non courantes | 1 321 406,19 | | 1 321 406,19 | 2 827 578,44 |
| - Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions | 0,00 | | 0,00 | 0,00 |
| Total IX | 1 332 033,69 | 0,00 | 1 332 033,69 | 42 857 050,80 |
| X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX) | (1 570 028,45) | | (1 570 028,45) | (2 052 286,32) |
| XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ ou - X) | 294 719 110,80 | | 294 974 483,56 | 376 212 346,42 |
| XII IMPOTS SUR LES RESULTATS | | | (90 594 654,00) | (115 933 476,00) |
| XIII RESULTAT NET (XI - XII) | | | 204 379 829,56 | 260 278 870,42 |
| XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII) | | | 519 032 452,92 | 923 496 713,88 |
| XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII) | | | 314 652 623,36 | 663 217 843,46 |
| XVI RESULTAT NET (total produits - total charges) | | | 204 379 829,56 | 260 278 870,42 |



Adresse : Espace les Oudayas, Angle Avenues Annakhil
et Mehdi Ben Barka, Hay Ryad - Rabat, Maroc

Téléphone : 00 212 5 37 57 61 00 - **Télécopie :** 00 212 5 37 71 64 17

Email : medz@medz.ma - **www.medz.ma**

